

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE YELLOW MÉDIA LIMITÉE

30 juin 2013

Table des matières

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière	2
Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat	3
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global	4
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (négatifs)	5-6
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.....	7
Notes annexes	8-17

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	Au 30 juin 2013	Au 31 décembre 2012
ACTIF		(audité)
ACTIFS COURANTS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	198 377 \$	106 807 \$
Créances clients et autres débiteurs	153 288	175 783
Charges payées d'avance	9 063	8 693
Frais de publication différés	73 889	78 078
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	434 617	369 361
FRAIS DE PUBLICATION DIFFÉRÉS	7 337	6 816
ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES	15 123	14 928
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	2 248	2 082
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 970	27 414
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 313 346	1 312 148
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ	210	23 727
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	1 368 234	1 387 115
TOTAL DE L'ACTIF	1 802 851 \$	1 756 476 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIFS COURANTS		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	84 704 \$	87 935 \$
Impôt sur le résultat à payer	3 755	13 585
Provisions	54 157	60 212
Passifs financiers	18 472	22 033
Produits différés	39 592	42 219
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 4)	144 691	100 939
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	345 371	326 923
CRÉDITS DIFFÉRÉS ET AUTRES	13 846	14 197
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ	15 659	10 341
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT À PAYER	49 134	34 382
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	219 439	296 914
DETTE À LONG TERME (note 4)	630 557	700 892
DÉBENTURES ÉCHANGEABLES (note 5)	87 305	86 667
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 015 940	1 143 393
TOTAL DU PASSIF	1 361 311	1 470 316
CAPITAL ET RÉSERVES	6 607 411	6 607 114
DÉFICIT	(6 165 871)	(6 321 365)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES	441 540	285 749
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	-	411
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	441 540	286 160
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 802 851 \$	1 756 476 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action – non audité)

	2013	2012	2013	2012
		(révisé – note 2)		(révisé – note 2)
Produits	243 183 \$	286 484 \$	496 460 \$	575 557 \$
Coûts opérationnels	135 949	141 545	273 748	285 744
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill et frais de restructuration et charges spéciales	107 234	144 939	222 712	289 813
Amortissements	14 779	24 220	28 469	54 301
Dépréciation du goodwill (note 3)	-	-	-	2 967 847
Frais de restructuration et charges spéciales (note 6)	-	-	6 193	-
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	92 455	120 719	188 050	(2 732 335)
Charges financières, montant net (note 10)	22 448	37 922	46 271	72 262
Perte au règlement de la dette	-	5 487	-	5 487
Bénéfice (perte) avant dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2, impôt sur le résultat et bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	70 007	77 310	141 779	(2 810 084)
Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2	-	4 563	-	9 126
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat et bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	70 007	72 747	141 779	(2 819 210)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	19 737	7 167	38 154	(11 357)
Bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	(56)	(101)	(166)	(1 713)
Bénéfice net (perte nette)	50 326 \$	65 681 \$	103 791 \$	(2 806 140) \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :				
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée ¹	50 326 \$	65 641 \$	103 621 \$	(2 806 167) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	-	40	170	27
	50 326 \$	65 681 \$	103 791 \$	(2 806 140) \$
Bénéfice (perte) de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ¹	1,81 \$	2,15 \$	3,71 \$	(100,78) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Bénéfice (perte) de base par action (note 8)	27 872 822	27 955 077	27 913 722	27 955 077
Bénéfice (perte) dilué(e) par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ¹	1,55 \$	2,15 \$	3,19 \$	(100,78) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Bénéfice (perte) dilué(e) par action (note 8)	33 601 085	27 955 077	33 601 085	27 955 077

¹ Le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de Yellow Média Limitée pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012 comprend le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires de Financement YPG inc. qui a été remplacée par Yellow Média Limitée le 20 décembre 2012 lorsque l'opération de restructuration du capital a été mise en œuvre.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	2013	2012	2013	2012
		(révisé – note 2)		(révisé – note 2)
Bénéfice net (perte nette)	50 326 \$	65 681 \$	103 791 \$	(2 806 140) \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) :				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net				
Ajustement de reclassement au titre des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de la période	-	(81)	-	(161)
Perte latente sur les placements disponibles à la vente au cours de la période	-	(177)	-	(290)
Impôt sur le résultat lié aux éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement	-	22	-	44
	-	(236)	-	(407)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net				
Gains actuariels (pertes actuarielles) (note 7)	20 660	(26 932)	73 111	(23 574)
Impôt sur le résultat lié aux éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement	(5 460)	7 089	(19 260)	6 300
	15 200	(19 843)	53 851	(17 274)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	15 200	(20 079)	53 851	(17 681)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	65 526 \$	45 602 \$	157 642 \$	(2 823 821) \$
Total du bénéfice global (de la perte globale) attribuable aux éléments suivants :				
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée ¹	65 526 \$	45 562 \$	157 472 \$	(2 823 848) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	-	40	170	27
	65 526 \$	45 602 \$	157 642 \$	(2 823 821) \$

¹ Le total du bénéfice global (de la perte globale) attribuable aux actionnaires de Yellow Média Limitée pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012 comprend le total du bénéfice global (de la perte globale) attribuable aux actionnaires de Financement YPG inc. qui a été remplacée par Yellow Média Limitée le 20 décembre 2012 lorsque l'opération de restructuration du capital a été mise en œuvre.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (négatifs)

Pour les semestres clos les 30 juin

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	Capital social	Actions restreintes	Bons de souscription d'actions	Instruments financiers composés ¹	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réserve au titre de la réduction du capital
Solde au 31 décembre 2012	4 029 869 \$	- \$	1 456 \$	3 633 \$	116 701 \$	2 457 053 \$
Autres éléments du bénéfice global	-	-	-	-	-	-
Bénéfice net pour la période	-	-	-	-	-	-
Total du bénéfice global	-	-	-	-	-	-
Options sur actions	-	-	-	-	101	-
Actions restreintes	-	(2 405)	-	-	125	-
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-
Contrepartie différée	-	-	-	-	2 476	-
Solde au 30 juin 2013	4 029 869 \$	(2 405) \$	1 456 \$	3 633 \$	119 403 \$	2 457 053 \$

	Capital social	Actions restreintes	Actions privilégiées	Instruments financiers composés ¹	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réserve au titre de la réduction du capital
Solde au 31 décembre 2011	3 554 715 \$	(54 974) \$	320 687 \$	7 423 \$	113 693 \$	2 457 053 \$
Autres éléments de la perte globale	-	-	-	-	-	-
Perte nette pour la période	-	-	-	-	-	-
Total de la perte globale	-	-	-	-	-	-
Options sur actions	-	-	-	-	121	-
Actions restreintes	-	-	-	-	289	-
Contrepartie différée	-	-	-	-	(2 476)	-
Solde au 30 juin 2012	3 554 715 \$	(54 974) \$	320 687 \$	7 423 \$	111 627 \$	2 457 053 \$

¹ La composante capitaux propres des débetures échangeables et convertibles est présentée ci-dessus déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,3 M\$ (2,7 M\$ en 2012).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

						2013
Écart de change	Capital et réserves	Déficit	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
(1 598) \$	6 607 114 \$	(6 321 365) \$	285 749 \$	411 \$	286 160 \$	
-	-	53 851	53 851	-	53 851	
-	-	103 621	103 621	170	103 791	
-	-	157 472	157 472	170	157 642	
-	101	-	101	-	101	
-	(2 280)	-	(2 280)	-	(2 280)	
-	-	-	-	(83)	(83)	
-	2 476	(1 978)	498	(498)	-	
(1 598) \$	6 607 411 \$	(6 165 871) \$	441 540 \$	- \$	441 540 \$	

						2012	
Placement disponible à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Capital et réserves	Déficit	Capitaux propres (négatifs) attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres (négatifs) (révisé - note 2)
144 \$	989 \$	(1 598) \$	6 398 132 \$	(4 313 907) \$	2 084 225 \$	802 \$	2 085 027 \$
(290)	(117)	-	(407)	(17 274)	(17 681)	-	(17 681)
-	-	-	-	(2 806 167)	(2 806 167)	27	(2 806 140)
(290)	(117)	-	(407)	(2 823 441)	(2 823 848)	27	(2 823 821)
-	-	-	121	-	121	-	121
-	-	-	289	-	289	-	289
-	-	-	(2 476)	-	(2 476)	-	(2 476)
(146) \$	872 \$	(1 598) \$	6 395 659 \$	(7 137 348) \$	(741 689) \$	829 \$	(740 860) \$

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie**Pour les semestres clos les 30 juin**

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	2013	2012
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Bénéfice net (perte nette)	103 791 \$	(2 806 140) \$
Éléments d'ajustement		
Amortissements	28 469	54 301
Dépréciation du goodwill	-	2 967 847
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	1 079	526
Coûts des services passés	(7 138)	-
Bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	(166)	(1 713)
Autres éléments hors trésorerie	(566)	(1 006)
Charge (économie) d'impôt comptabilisée en résultat net	38 154	(11 357)
Charges financières comptabilisées en résultat net	46 271	72 262
Variation des actifs et des passifs opérationnels	24 032	(30 425)
Excédent du financement des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sur les coûts	(3 262)	(13 475)
Impôt sur le résultat payé	(21 295)	(43 731)
Intérêts versés	(36 324)	(59 905)
	173 045	127 184
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(29 193)	(15 306)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 748)	(1 606)
Acquisition d'entreprises	(3 581)	-
Autres	198	183
	(40 324)	(16 729)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Contrepartie différée	(5 624)	(1 800)
Frais de restructuration du capital	(6 629)	(5 487)
Remboursement sur la dette à long terme	(26 360)	(50 703)
Émission de titres d'emprunt à long terme	-	239 000
Rémunération fondée sur des actions	(2 405)	(116)
Autres	(133)	-
	(41 151)	180 894
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	91 570	291 349
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	106 807	84 186
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE LA PÉRIODE	198 377 \$	375 535 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :		
Trésorerie	69 374 \$	375 535 \$
Placements à court terme	129 003	-
	198 377 \$	375 535 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

1. Description /

Yellow Média Limitée, par l'intermédiaire de ses filiales, exerce des activités liées aux médias imprimés et en ligne et offre des solutions marketing dans toutes les provinces du Canada. Les références à Yellow Média Limitée (ou la « Société ») dans ce document ont trait à la situation financière, aux résultats opérationnels, aux flux de trésorerie et aux informations à fournir sur Yellow Média Limitée et ses filiales sur une base consolidée.

Le siège social de Yellow Média Limitée est situé au 16, Place du Commerce, Montréal (Québec) Canada, H3E 2A5, et la Société est cotée à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « Y ».

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2013 et 2012 et a autorisé leur publication le 8 août 2013.

2. Mode de présentation et normes révisées à venir /

2.1. Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information requise dans les états financiers annuels complets. Les méthodes comptables et les méthodes de calcul appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés correspondent aux méthodes qu'a appliquées Yellow Média Limitée pour la préparation de ses états financiers au 31 décembre 2012 et pour l'exercice clos à cette date, sauf pour l'incidence de l'adoption des nouvelles normes, des interprétations et des modifications décrites ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2.2. Normes, interprétations et modifications adoptées ayant une incidence sur les états financiers

IAS 19 (révisée), *Avantages du personnel*

Yellow Média Limitée a appliqué les modifications apportées à IAS 19 (révisée), *Avantages du personnel*, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Selon les modifications, les principaux changements que présente cette version révisée sont l'élimination de la méthode du corridor et l'accélération de la comptabilisation des coûts des services passés, ainsi que la comptabilisation de toutes les variations de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime au moment où elles surviennent. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Société. En outre, le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime, utilisés dans la version précédente d'IAS 19, sont remplacés par les intérêts nets qu'on calcule en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies et les frais d'administration sont désormais inclus dans les coûts des services. Les incidences de ces modifications sont décrites ci-dessous.

2013

Incidence sur le bénéfice net :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2013	Pour le semestre clos le 30 juin 2013
Bénéfice net avant l'application des modifications apportées à IAS 19	52 750 \$	108 643 \$
Écart faisant (diminuer) augmenter le bénéfice net :		
Coûts opérationnels	(314)	(628)
Charges financières, montant net	(2 981)	(5 962)
Impôt sur le résultat	871	1 738
Bénéfice net	50 326 \$	103 791 \$

Incidence sur le bénéfice de base par action :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2013	Pour le semestre clos le 30 juin 2013
Bénéfice de base par action avant l'application des modifications apportées à IAS 19	1,90 \$	3,88 \$
Modifications apportées à IAS 19	(0,09)	(0,17)
Bénéfice de base par action	1,81 \$	3,71 \$

Incidence sur le bénéfice dilué par action :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2013	Pour le semestre clos le 30 juin 2013
Bénéfice dilué par action avant l'application des modifications apportées à IAS 19	1,62 \$	3,34 \$
Modifications apportées à IAS 19	(0,07)	(0,15)
Bénéfice dilué par action	1,55 \$	3,19 \$

Incidence sur les autres éléments du bénéfice global :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2013	Pour le semestre clos le 30 juin 2013
Autres éléments du bénéfice global avant l'application des modifications apportées à IAS 19	12 776 \$	48 999 \$
Modifications apportées à IAS 19	2 424	4 852
Autres éléments du bénéfice global	15 200 \$	53 851 \$

2012

Incidence sur le bénéfice net (la perte nette) :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2012	Pour le semestre clos le 30 juin 2012
Bénéfice net (perte nette) présenté(e) auparavant	67 694 \$	(2 801 558) \$
Écarts faisant (diminuer) augmenter le bénéfice net (la perte nette) présenté(e) :		
Coûts opérationnels	(305)	(1 448)
Charges financières, montant net	(2 426)	(4 641)
Impôt sur le résultat	718	1 507
Bénéfice net (perte nette)	65 681 \$	(2 806 140) \$

Incidence sur le bénéfice (la perte) de base et dilué(e) par action :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2012	Pour le semestre clos le 30 juin 2012
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action présenté(e) auparavant ¹	2,22 \$	(100,62) \$
Modifications apportées à IAS 19	(0,07)	(0,16)
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action	2,15 \$	(100,78) \$

¹ Compte tenu de l'incidence de la mise en œuvre de la restructuration du capital sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours des périodes précédentes.

Incidence sur les autres éléments de la perte globale :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2012	Pour le semestre clos le 30 juin 2012
Autres éléments de la perte globale présentés auparavant	(22 092) \$	(22 263) \$
Écarts faisant diminuer les autres éléments de la perte globale présentés :		
Gains actuariels, déduction faite de l'impôt sur le résultat	2 013	4 582
Autres éléments de la perte globale	(20 079) \$	(17 681) \$

Il n'y a pas eu d'incidence sur les capitaux propres (négatifs) au 31 décembre 2012, au 30 juin 2012 et au 1^{er} janvier 2012.

Rapprochement des flux de trésorerie :

Comme la première application d'IAS 19 (révisée) n'a eu aucune incidence sur le total des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement ou de financement, aucun rapprochement particulier n'est présenté pour les flux de trésorerie.

IFRS 7 (révisée), Instruments financiers : Informations à fournir

Le 16 décembre 2011, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et le Financial Accounting Standards Board (le « FASB ») ont publié des exigences communes en matière d'informations à fournir destinées à aider les investisseurs et d'autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des conventions de compensation sur la situation financière d'une société. Les nouvelles exigences sont énoncées dans la section intitulée « Informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (modifications à IFRS 7) ». Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les nouvelles notes devant être présentées pour les périodes intermédiaires. Les modifications à IFRS 7 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 est une nouvelle norme définissant la juste valeur qui exige la présentation d'informations sur les évaluations à la juste valeur. La norme s'applique prospectivement à compter du début de l'exercice au cours duquel elle est adoptée. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les nouvelles notes devant être présentées pour les périodes intermédiaires. IFRS 13 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

2.3. Normes, interprétations et modifications adoptées sans incidence sur les états financiers

Les normes révisées suivantes sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les montants ou les informations présentés dans ces états financiers mais pourrait avoir une incidence sur la comptabilisation de transactions ou d'arrangements futurs ou sur les informations fournies dans les états financiers consolidés annuels de 2013 de la Société :

IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10 remplace les exigences de consolidation d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et de SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. IFRS 10 énonce les principes de présentation et de préparation d'états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 11, *Partenariats*, et IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, ainsi que les modifications connexes à IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* et à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (la « série de cinq normes »), ont été adoptées au même moment. Yellow Média Limitée a examiné ses participations dans des entreprises associées et a conclu que l'adoption d'IFRS 10 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers.

IFRS 11, Partenariats

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, ainsi que SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige des parties à un partenariat qu'elles déterminent le type de partenariat qu'elles ont conclu en évaluant les droits et les obligations qui s'y rattachent. Elle exige également l'utilisation d'une seule méthode de comptabilisation des participations dans des coentreprises, soit la méthode de la mise en équivalence.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 est une nouvelle norme portant sur les obligations en matière d'informations à fournir visant tous les types de participations dans les autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées.

IAS 16, Immobilisations corporelles, IAS 32, Instruments financiers et IAS 34, Information financière intermédiaire

En mai 2012, l'IASB a également publié des modifications apportées à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Ces modifications apportent des précisions sur diverses exigences en matière d'informations à fournir. IAS 34, *Information financière intermédiaire* a ajouté de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir.

2.4. Normes, interprétations et modifications apportées aux normes publiées qui ne sont pas encore entrées en vigueur

Certaines nouvelles normes et interprétations et certaines nouvelles modifications à des normes existantes ont été publiées et sont obligatoires pour les périodes comptables de Yellow Média Limitée ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. Yellow Média Limitée n'a pas adopté ces normes par anticipation et n'a pas évalué pleinement l'incidence de leur adoption. Les normes que Yellow Média Limitée juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

IAS 32, Instruments financiers : Présentation (en ce qui a trait à la compensation)

Le 16 décembre 2011, l'IASB et le FASB ont publié des exigences communes en matière d'informations à fournir destinées à aider les investisseurs et d'autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des conventions de compensation sur la situation financière d'une société.

Dans le cadre de ce projet, l'IASB a précisé certains aspects d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les modifications à IAS 32 portent sur les incohérences dans la pratique actuelle au moment d'appliquer les exigences. Les modifications prendront effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doivent être appliquées de manière rétrospective.

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*. La version d'IFRS 9 publiée en novembre 2009 énonce de nouvelles exigences concernant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Dans sa version modifiée en octobre 2010, elle comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers et de décomptabilisation.

Voici les principales exigences d'IFRS 9 :

- Selon IFRS 9, tous les actifs financiers déjà comptabilisés entrant dans le champ d'application d'IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, doivent par la suite être évalués au coût amorti ou à la juste valeur.
- L'incidence la plus notable d'IFRS 9 concernant le classement et l'évaluation des passifs financiers porte sur la comptabilisation des variations de la juste valeur d'un passif financier (désigné comme un passif à la juste valeur par le biais du résultat net) qui sont attribuables aux variations du risque de crédit associé à ce passif et l'élimination de l'exemption relative au coût dans le cas des passifs dérivés qui doivent être réglés par la livraison d'instruments de capitaux propres non cotés.

IFRS 9 sera appliquée de manière prospective et comportera des dispositions transitoires, selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, mais son application anticipée est permise.

3. Dépréciation du goodwill /

Au cours du premier trimestre de 2012, plusieurs événements et circonstances ont été identifiés qui indiquaient que les actifs de la Société pouvaient avoir subi une perte de valeur. Parmi ces facteurs figurent les tendances relatives aux produits influant sur la combinaison des produits de la Société à long terme, une mise à jour de son plan quinquennal tenant compte des revenus inférieurs aux attentes et des facteurs externes comme la vente par AT&T de ses activités liées aux annuaires aux États-Unis.

Compte tenu de ces sources d'information internes et externes, la direction a conclu qu'il existait des indicateurs selon lesquels les actifs de la Société pouvaient avoir subi une perte de valeur, de sorte que la Société a dû effectuer un test de dépréciation. À la suite du test de dépréciation effectué au premier trimestre de 2012, la Société a comptabilisé une charge pour perte de valeur du goodwill de 2 967,8 M\$.

Le goodwill a subi un test de dépréciation au niveau le plus bas au sein de la Société auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, soit le secteur Annuaires [groupe d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »)], qui est le seul secteur opérationnel de la Société. Une UGT est une activité opérationnelle.

La valeur recouvrable dont découle la charge pour perte de valeur du goodwill de 2 967,8 M\$ a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses clés comprenaient les flux de trésorerie projetés fondés sur des plans financiers quinquennaux à jour préparés par la direction, et tenant compte des besoins minimaux de la Société en matière de liquidités. Le modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés a été établi au moyen de taux d'actualisation allant de 10 % à 20 % (taux avant impôt allant de 12,4 % à 25,5 %), lesquels supposaient un coût des capitaux propres entre 13 % et 14 %, un coût des capitaux empruntés entre 10 % et 10,5 %, et des taux de croissance finaux allant de -10 % à 3,5 %. Les flux de trésorerie projetés tenaient également compte de diminutions projetées des produits tirés des médias imprimés à des taux annuels se situant entre 14 % et 23 %, ainsi que de taux de croissance annuels des produits tirés des activités en ligne se situant entre 11 % et 27 %. Comme nous l'avons mentionné, cette charge pour perte de valeur découlait de plusieurs facteurs, y compris un changement important des tendances en matière de produits, la croissance inférieure aux attentes des produits tirés des activités en ligne et la pression plus importante que prévu exercée sur nos médias imprimés. Elle tenait également compte des défis et des risques d'exécution liés à ces activités et au secteur dans lequel la Société exerce ses activités, ainsi que des difficultés inhérentes à l'établissement de prévisions à long terme, à mesure que la Société évolue. Cette charge pour perte de valeur n'a eu aucune incidence sur les activités de la Société, sur sa liquidité, ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, ses ententes de crédit conclues avec les banques, ni ses actes de fiducie relatifs aux billets.

La valeur recouvrable de chaque UGT a été établie en fonction de la valeur d'utilité. Ces calculs tenaient compte des projections de flux de trésorerie fondées sur des plans financiers sur cinq ans préparés par la direction. Les flux de trésorerie au-delà des périodes comprises dans le plan étaient le résultat d'extrapolations selon les taux de croissance à long terme indiqués ci-dessous. Le tableau suivant présente la répartition des immobilisations incorporelles et du goodwill par UGT ou groupe d'UGT au 31 mars 2012, compte non tenu de la charge pour dépréciation, et les hypothèses clés utilisées pour les calculs de la valeur d'utilité pour le 31 mars 2012 :

	Groupe Pages Jaunes		Autres	31 mars 2012 Total
Immobilisations incorporelles par UGT				
Marques de commerce et noms de domaine	1 058 309	\$	32 533	\$ 1 090 842
Marques de commerce et noms de domaine d'une durée de vie déterminée	7 100	\$	1 298	\$ 8 398
Ententes de non-concurrence et logos	451 731	\$	8 984	\$ 460 715
Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	-	\$	3 036	\$ 3 036
Logiciels	74 975	\$	3 133	\$ 78 108
Goodwill	s.o.		s.o.	\$ 2 967 847 ¹
Hypothèses clés :				
Taux de croissance final				
31 mars 2012	-10 % à 2,50	%	3,50	%
Taux d'actualisation – après impôt				
31 mars 2012	10 % à 19	%	16,5 % à 20	%
Taux d'actualisation – avant impôt				
31 mars 2012	12,4 % à 24,1	%	20,7 % à 25,5	%

¹ Avant la charge pour perte de valeur de 2 967,8 M\$, comme il est expliqué ci-dessus.

4. Dette à long terme /

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Billets garantis de premier rang	773 927	\$ 800 000
Obligations en vertu de contrats de location-financement	1 321	1 831
	775 248	801 831
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme ¹	144 691	100 939
	630 557	\$ 700 892

¹ La tranche à court terme du remboursement des billets garantis de premier rang pourrait varier en vertu de la clause des flux de trésorerie excédentaires.

Le 31 mai 2013, Yellow Média Limitée a effectué un paiement de rachat obligatoire de 26,1 M\$ sur les billets garantis de premier rang.

5. Débentures échangeables /

	30 juin 2013	31 décembre 2012
Valeur nominale des débentures échangeables	107 500	\$ 107 500
Moins les intérêts non cumulés	(20 195)	(20 833)
Solde à la fin de la période	87 305	\$ 86 667

6. Frais de restructuration et charges spéciales /

Au cours du premier trimestre de 2013, nous avons comptabilisé des frais de restructuration et charges spéciales de 6,2 M\$. La majeure partie de ce montant est liée aux indemnités de départ versées au président et chef de la direction de la Société. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, Yellow Média Limitée a utilisé des montants de 4,7 M\$ et de 7,9 M\$, respectivement, de la provision au titre des frais de restructuration et des charges spéciales.

7. Avantages postérieurs à l'emploi /

Yellow Média Limitée a comptabilisé des gains actuariels de 15,2 M\$ et de 53,9 M\$ dans les autres éléments du bénéfice global, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 5,5 M\$ et de 19,3 M\$, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, respectivement (des pertes de 19,8 M\$ et de 17,3 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 7,1 M\$ et de 6,3 M\$, respectivement, pour le trimestre et le semestre correspondants de 2012, respectivement), principalement en raison d'une augmentation du taux d'actualisation utilisé pour évaluer ses obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, lequel est passé de 4,25 % à 4,5 % au deuxième trimestre de 2013 et de 4 % à 4,25 % au premier trimestre de 2013, et d'un profit découlant du rendement des actifs. En outre, la Société a modifié les régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi pour certains employés, ce qui a donné lieu à des coûts des services passés d'un montant négatif de 4,6 M\$ et de 7,1 M\$ inclus dans les coûts opérationnels pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, respectivement (néant en 2012).

8. Capital social /

Actions ordinaires

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2012 et au 30 juin 2013	27 955 077	4 029 869 \$

Actions privilégiées

Dans le cadre de l'opération de restructuration du capital qui a été conclue le 20 décembre 2012, les actions privilégiées de séries 3, 5 et 7 ont été annulées.

Bons de souscription d'actions

La Société avait un total de 2 995 506 bons de souscription d'actions en circulation au 30 juin 2013 (2 995 506 au 31 décembre 2012).

Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action :

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base par action	27 872 822	27 955 077	27 913 722	27 955 077
Effet dilutif des actions restreintes	82 255	-	41 355	-
Effet dilutif des débentures échangeables	5 646 008	-	5 646 008	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action	33 601 085	27 955 077	33 601 085	27 955 077

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération de restructuration du capital le 20 décembre 2012, les actions ordinaires de Financement YPG inc. ont été échangées contre de nouvelles actions ordinaires de Yellow Média Limitée. Par conséquent, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période antérieure a été ajusté pour tenir compte de la mise en œuvre de l'opération de restructuration du capital.

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée	50 326 \$	65 641 \$	103 621 \$	(2 806 167) \$
Dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	-	(5 584)	-	(11 168)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée et utilisé(e) dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base par action	50 326	60 057	103 621	(2 817 335)
Incidence de la conversion présumée des débetures échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	1 815	-	3 618	-
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) au titre de l'effet dilutif	52 141 \$	60 057 \$	107 239 \$	(2 817 335) \$

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte d'un effet potentiellement dilutif des bons de souscription et des options, ces derniers ayant un effet antidilutif. Yellow Média Limitée n'a pas calculé la perte diluée par action pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, car les bons de souscription d'actions et les débetures échangeables présentés ont été émis dans le cadre de l'opération de restructuration du capital conclue le 20 décembre 2012. De plus, les options ont été émises au cours du deuxième trimestre de 2013. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2012, les dividendes aux détenteurs d'actions privilégiées étaient cumulatifs et impayés.

9. Régimes de rémunération fondée sur des actions /

Les régimes de rémunération fondée sur des actions de Yellow Média Limitée se composent d'unités d'actions restreintes, d'unités d'actions liées à la performance, d'unités d'actions différées et d'options sur actions de Yellow Média Limitée.

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance

Le 6 mai 2013, Yellow Média Limitée a adopté un régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance (le « régime d'UAR et d'UAP ») afin de récompenser les employés et cadres supérieurs clés de Yellow Média Limitée (les « participants »). À la suite de la mise en œuvre du régime d'UAR et d'UAP, Yellow Média Limitée a attribué un montant incitatif fixe aux participants et leur a crédité un certain nombre d'unités d'actions restreintes (les « UAR ») et/ou d'unités d'actions liées à la performance (les « UAP »), le cas échéant, lequel correspond au montant incitatif fixe pertinent divisé par le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de Yellow Média Limitée à la TSX pour la juste valeur postérieure à l'attribution, qui se définit comme les 5 jours de Bourse précédant immédiatement la date d'établissement du montant incitatif fixe pertinent. Les UAR sont des attributions fondées sur l'écoulement du temps et leurs droits seront acquis lorsque les participants auront été à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée à l'occasion par le conseil d'administration. Les UAP sont des attributions fondées sur la performance et leurs droits seront acquis lorsque le conseil d'administration confirmera que les cibles de performance précisées ont été atteintes, le cas échéant, et lorsque les participants auront été à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée à l'occasion par le conseil d'administration. Les UAP pour lesquelles les cibles de performance n'auront pas été atteintes feront l'objet d'une renonciation et seront annulées automatiquement. Aux termes du régime d'UAR et d'UAP, si le régime d'UAR et d'UAP est capitalisé, les participants recevront, à l'acquisition des droits des UAR et des UAP, selon le cas, des actions ordinaires, déduction faite de l'impôt et des cotisations aux régimes de l'État qui s'appliquent. Dans l'éventualité où le régime d'UAR et d'UAP ne serait pas capitalisé, Yellow Média Limitée paiera au participant un montant en espèces équivalant au nombre d'UAR ou d'UAP dont les droits ont été acquis, déduction faite de l'impôt et des cotisations aux régimes de l'État qui s'appliquent.

Le nombre d'UAP dont les droits sont acquis pourraient atteindre jusqu'à une fois et demie le nombre réel d'UAP attribuées si la performance réelle atteint le niveau maximal des cibles de performance.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2013, 434 699 UAR et UAP ont été attribuées pour un montant de 5,1 M\$, et 70 329 UAP ont été mises de côté pour un possible paiement à l'échéance pouvant aller jusqu'à 150 %, à un cours moyen pondéré en fonction du volume de 10,12 \$.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2013, 209 400 actions ordinaires de Yellow Média Limitée ont été achetées sur le marché libre de la TSX par le fiduciaire nommé en vertu du régime d'UAR et d'UAP à un coût de 2,4 M\$ et sont soumises à restrictions en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP.

Le tableau qui suit présente un sommaire des attributions d'UAR et d'UAP effectuées au cours du semestre clos le 30 juin 2013 :

	30 juin 2013	
	Nombre d'UAR et d'UAP	
	UAR	UAP
En cours au début de la période	-	-
Attribuées	294 030	140 669
Droits acquis	-	-
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(2 371)	-
En cours à la fin de la période	291 659	140 669
Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	2,6 ans	2,6 ans

Régime d'unités d'actions différées

Le 12 juin 2013, dans le cadre de la mise en œuvre d'une structure révisée de rémunération du conseil d'administration, Yellow Média Limitée a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») et chaque administrateur de Yellow Média Limitée a reçu une attribution non récurrente d'unités d'actions différées (les « UAD ») de 75 000 \$ pour avoir joint les rangs du conseil d'administration. Cette attribution représente un montant total de 675 000 \$, soit un nombre total de 58 532 UAD à un prix d'attribution de 11,53 \$. Les droits des 58 532 UAD ont été acquis immédiatement à l'attribution. La Société doit régler les UAD dont les droits sont acquis lorsqu'un administrateur quitte le conseil d'administration.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2013, une charge de 1 M\$ a été comptabilisée dans le compte consolidé de résultat relativement au régime d'UAR et d'UAP ainsi qu'au régime d'UAD.

Options sur actions

Le 20 décembre 2012, dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération de restructuration du capital de Yellow Média Limitée, un nouveau régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») a été adopté. Le régime d'options sur actions vise à attirer et à conserver certains employés de Yellow Média Limitée qui ont la capacité de contribuer de façon importante au succès de l'exploitation de l'entreprise, à offrir un incitatif significatif à la direction pour qu'elle mène Yellow Média Limitée à bon port pendant la transition et la transformation de ses activités, ainsi qu'à mieux harmoniser les intérêts de la direction avec ceux des actionnaires de Yellow Média Limitée. Un maximum de 1 290 612 options pourrait être attribué en vertu du régime d'options sur actions. Le 6 mai 2013, 376 000 options ont été attribuées à certains employés de Yellow Média Limitée.

	30 juin 2013	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début de la période	-	-
Attribuées	376 000	10,12 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	-	10,12 \$
En cours à la fin de la période	376 000	10,12 \$
Pouvant être exercées à la fin de la période	-	-

La juste valeur des options attribuées au cours de l'exercice s'établit à 3,67 \$ par option. La valeur des options a été établie au moyen d'un modèle binominal d'évaluation des options. La volatilité prévue se fondait sur la volatilité historique du prix des actions sur la durée de vie moyenne prévue des options attribuées. Les principales données dont le modèle tenait compte étaient les suivantes :

- Cours de l'action à la date d'attribution : 8,66 \$
- Prix d'exercice : 10,12 \$
- Volatilité prévue : 40 %
- Période d'acquisition des droits : 3 ans
- Durée de vie contractuelle : 7 ans
- Taux d'intérêt sans risque : 1,94 %
- Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle : 6,84 ans

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2013, une charge de 0,1 M\$ a été comptabilisée à l'égard du régime d'options sur actions.

10. Charges financières, montant net /

Les principales composantes des charges financières s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Intérêts sur la dette à long terme, débiteures échangeables et convertibles	19 833 \$	30 264 \$	40 253 \$	60 005 \$
Produits d'intérêts, commission d'engagement et autres charges financières, montant net	(663)	(1 142)	(639)	(1 276)
Amortissement et radiation de coûts de financement différés	-	2 228	-	4 486
Intérêts courus sur les instruments financiers composés et le billet à recevoir, montant net	244	215	493	323
Intérêts nets sur les obligations au titre des prestations de retraite	3 019	3 378	6 037	6 756
Réévaluation de la contrepartie différée ¹	(1)	2 954	34	2 070
Perte (profit) de change	16	25	93	(102)
	22 448 \$	37 922 \$	46 271 \$	72 262 \$

¹ La contrepartie différée de néant (5,6 M\$ au 31 décembre 2012) est présentée dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs en raison de son échéance à court terme.

11. Juste valeur /

Hiérarchie des justes valeurs

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – données d'entrée correspondant à des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement ou indirectement.
- Niveau 3 – données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas basées sur des données observables de marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables de marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente un sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 30 juin 2013, classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif ou passif financier				
Placement disponible à la vente	- \$	- \$	3 520 \$	3 520 \$
Options de vente	-	-	(18 472)	(18 472)
Total	- \$	- \$	(14 952) \$	(14 952) \$

Le placement disponible à la vente de Yellow Média Limitée est constitué d'un placement privé en titres de capitaux propres et est comptabilisé à la juste valeur en fonction d'estimations fondées sur les cours de marché en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

Juste valeur :

La juste valeur des créances clients et autres débiteurs et des dettes fournisseurs et autres créditeurs correspond environ à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Le tableau suivant présente les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des autres instruments financiers :

	30 juin 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur
Autres actifs – Placements disponibles à la vente ¹	3 520 \$	3 520 \$
Billet à recevoir ¹	11 553 \$	11 553 \$
Options de vente (passifs financiers)	18 472 \$	18 472 \$
Tranche à court terme de la dette à long terme	144 691 \$	147 849 \$
Dette à long terme	630 557 \$	644 382 \$
Débiteures échangeables	87 305 \$	91 375 \$

¹ Le total de ces actifs, qui s'établissait à 15,1 M\$ au 30 juin 2013, est inclus dans les actifs financiers et autres dans les états consolidés de la situation financière.

12. Chiffres comparatifs /

Yellow Média Limitée a appliqué les modifications d'IAS 1 dans ses états financiers aux 31 décembre 2012 et 2011 et pour les exercices clos à ces dates, avant leur date d'entrée en vigueur, tel qu'il est permis de le faire. Les modifications ont été appliquées rétrospectivement et, par conséquent, la présentation des postes des autres éléments du résultat global pour la période comparative dans les présents états financiers intermédiaires a été modifiée pour refléter les changements. À la clôture de l'opération de restructuration du capital au quatrième trimestre de 2012, les frais de restructuration du capital de 5,5 M\$ comptabilisés au deuxième trimestre de 2012 ont été reclassés au poste Perte au règlement de la dette. Le changement de présentation des frais de restructuration du capital et du bénéfice opérationnel a été appliqué afin d'assurer la cohérence avec la présentation au 31 décembre 2012.

13. Événement postérieur /

Le 7 août 2013, Yellow Média Limitée a conclu un emprunt garanti par des actifs de 50 M\$, d'une durée de cinq ans. L'emprunt comporte une charge de premier rang sur les créances de Yellow Média Limitée et sera affecté aux besoins généraux de l'entreprise.